

Situation financière de l'UVSQ

L'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines doit faire face, comme de nombreuses autres universités, à des difficultés financières très préoccupantes. La singularité de notre situation est la fragilité de notre trésorerie du fait de la **relative jeunesse de notre établissement** (là où nos consœurs plus anciennes ont pu emmagasiner un fonds de roulement leur permettant de faire face à plusieurs déficits successifs). En effet, **l'UVSQ est en situation de quasi-cessation de paiement**, dès le premier résultat négatif depuis son passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (-5,2M€ au compte financier 2012, adopté en mars 2013). Notre fonds de roulement s'affichait en négatif pour -151K€ sans qu'aucune erreur technique ne puisse l'expliquer ; nos comptes ont d'ailleurs été certifiés sans réserve pour la première fois. L'UVSQ a dû – pour ce faire – apurer en profondeur ses écritures, passer toutes les dotations aux amortissements et provisions, rattacher à l'exercice tous les produits et charges et corriger les titres de recette des années antérieures (parfois émis à tort depuis 2006). Le point 1. *infra* permet d'expliquer les principales causes de cette situation, telles qu'analysées et partagées avec la mission d'audit IGAENR.

Au vu de ce compte financier, qui a fait apparaître une surestimation des recettes d'exploitation, l'université a révisé en avril sa situation financière. La révision du budget 2013 nous laisse augurer d'un second résultat négatif, à hauteur de -7 M€, et d'un prélèvement sur le fonds de roulement de 10M€. En trésorerie, cela se traduirait par un solde prévisionnel à fin décembre de -4,7M€. Or nous n'étions pas en mesure d'affronter seul cette situation (la trésorerie ne le permettra pas), ni en mesure de l'éviter (car l'UVSQ est en auto-assurance chômage et, même l'arrêt de tous nos CDD ou le gel de tous nos recrutements ne suffisait pas). Le principe d'une décision budgétaire modificative (DBM), appuyée sur une prévision de recette plus fiable mais financièrement impossible (car prélevant sur un fonds roulement désormais vide), a été proposé aux tutelles en mai. Elle était accompagnée d'un plan pluriannuel de retour à l'équilibre (cf. 2. *infra*) et d'une autorisation de recourir à l'emprunt pour garantir la paie de décembre, tous deux votés par le CA en mai. L'Etat a rejeté l'hypothèse d'un emprunt, préconisant plutôt une avance exceptionnelle de trésorerie en fin d'année, mais ne savait pas comment recevoir notre proposition de DBM. En septembre, le rectorat nous fait savoir que, le principe de sincérité prévalant sur la règle de l'équilibre, cette DBM devrait être mise au vote. L'UVSQ est actuellement en cours de négociation avec l'Etat (rectorat et MESR, ainsi que DRFiP, service du contrôle budgétaire régional) dans le cadre de la procédure d'approbation de cette DBM et prépare le travail qui suivra sur le budget prévisionnel 2014 (cf. 3 *infra*).

1. Les causes de la situation

La situation actuelle de l'UVSQ est à corrélérer immédiatement avec la progression importante du **sous-financement de la masse salariale** depuis 2010 et aux effets « pervers » des normes du système de répartition des moyens dit SYMPA. Tout d'abord la masse salariale hors ressources propres a cru de 9M€ entre 2010 et 2012. Sur la même période, la dotation de masse salariale de l'Etat n'a augmenté que de 4M€. En outre, l'UVSQ a connu une forte progression de ses surfaces dans le cadre des deux derniers Contrat de Projet Etat Région (CPER), surfaces dont le coût d'exploitation a explosé du fait des contraintes de performance énergétique. Certes, quelques-uns des facteurs d'évolution de nos dépenses en la matière sont imputables à l'université – et il nous appartient, en tant qu'acteur public responsable, d'y faire

face au travers d'un plan pluriannuel (cf. 2. *infra*) – mais d'autres facteurs ne peuvent pas être ignorés par l'Etat.

Le point central réside dans **la non-prise en compte des critères de performance** dans le calcul des dotations de masse salariale. Aujourd'hui, l'UVSQ est reconnue pour la qualité du service public qu'elle délivre, au vu des indicateurs posés par la Nation (première université de France pour la valeur ajoutée en Licence, fort développement des ressources propres, professionnalisation de ses formations et insertion professionnelle, succès dans les investissements d'avenir, université du développement durable et responsable, faible endo-recrutement, etc.). Or ce niveau de qualité demande les moyens humains dont nous disposons, mais que le financement de l'Etat ne permet pas de couvrir. A côté de cela, d'autres établissements disposent d'une importante réserve de moyens humains, justifiée par l'histoire, sans obtenir des résultats à la mesure des moyens investis... Non pas que l'UVSQ souhaite la paupérisation de ces établissements, mais pour souligner que la performance attendue par la Nation demande un investissement plus fort dans la reconnaissance des mérites de ceux qui l'atteignent.

Par ailleurs, le développement de l'UVSQ s'est aussi traduit par un **accroissement**, quantitatif et qualitatif, de ses **implantations immobilières**. Quantitatif car elle accueille, sur des territoires sensibles, des formations d'excellence autour de l'Observatoire de Versailles St-Quentin (OVSQ, depuis 2009, avec 900k€/an en coût de fonctionnement supplémentaire non financé par l'Etat) ou de l'UFR des Sciences de la Santé (depuis 2012, issue du regroupement de locaux d'enseignement et de recherche précédemment éparpillés sur la Région Ile-de-France, 1M€/an de coût de fonctionnement supplémentaire non financé par l'Etat). La norme de répartition des moyens SYMPA ne tient plus du tout compte des surfaces dont disposent les universités, même lorsqu'une construction *ex nihilo* s'inscrit dans le cadre du CPER. D'un point de vue qualitatif, l'UVSQ a conclu un **contrat de performance énergétique** qui lui permet de se conformer aux objectifs du Grenelle de l'environnement et qui assure une maintenance en parfait état des installations techniques qui lui sont mises à disposition par l'Etat. Ce contrat d'une durée de 25 ans se traduit, financièrement, par un surcoût de 2M€/an. Comme pour le point sur la masse salariale : l'Etat doit-il financer de la même manière notre université et des universités qui, parfois, laissent leur patrimoine se dégrader et gaspiller de l'énergie ? L'UVSQ considère là aussi qu'elle a tenu les engagements pris envers ses tutelles (contrat quinquennal, CPER) et qu'il est délicat de lui renvoyer la responsabilité intégrale de ces choix.

Pour ces raisons, l'université s'est dotée d'un plan de retour à l'équilibre, respectueux de sa responsabilité sociale et évitant de créer plus de chômage qu'il n'en existe déjà par ailleurs, mais **elle est en droit d'attendre également de l'Etat des engagements de soutien, tant exceptionnel que durable** (cf 3. *infra*).

2. Le plan de retour à l'équilibre

Après analyse sérieuse des causes profondes de la situation financière de l'UVSQ, nous avons soumis à notre conseil d'administration un plan de retour à l'équilibre (PRE). Ce PRE, adopté par le CA du 28 mai, repose sur **la nécessité de réduire structurellement la masse salariale** supportée par la dotation de l'Etat. En 2013, les efforts réalisés ont déjà permis d'économiser 1M€ de masse salariale, en plus du gel de 500k€ de crédits de fonctionnement en mai qui s'ajoutent aux effets des -20% appliqués aux budgets primitifs de toutes les composantes, directions et services. Dès 2014, ce sont 3M€ de dépense de personnels et 1M€ de crédits de fonctionnement que nous allons devoir économiser. En 2015, 1M€ de masse salariale et encore 1M€ de fonctionnement et enfin un nouveau million de masse salariale en 2016. Ces

choix difficiles vont se traduire, au-delà de l'**arrêt des créations de poste** (acté depuis septembre 2012, hors contrats de recherche), par **des glissements de support** (emplois de CDD sous plafond Etat qui seront désormais financés sur les ressources propres des composantes) et de **nombreux gels d'emploi**. L'étalement du plan dans la durée devrait permettre de ne pas opérer de licenciements. C'est du moins notre volonté et projet politique pour la communauté qu'est l'université. A l'issue des deux cycles de dialogue de gestion pour (juillet 2013 sur les emplois et la masse salariale, septembre/octobre 2013 pour les crédits de fonctionnement), ces cibles sont crédibles, voire peuvent être légèrement dépassées pour 2014.

En matière de **réduction des charges de fonctionnement**, l'UVSQ mutualise ses achats dans les groupements de commandes les plus performants au niveau national (informatique, fournitures de bureaux, transports, etc.) et optimise ses dépenses de fluides tout en maintenant son exemplarité en matière d'économie d'énergie. Une **hausse des taux de mutualisation sur ressources propres** a été validée par la lettre de cadrage budgétaire pour 2014 et les coûts des formations par apprentissage sont devront être intégralement supportées par les revenus correspondants. Enfin, une **stratégie de regroupement des sites**, dans une logique de campus partageant et amortissant les installations collectives, doit être inscrite dans le schéma directeur.

En accompagnement de ces choix, qui nous permettent de retrouver une situation de strict équilibre, il est nécessaire d'assurer la **reconstitution du fonds de roulement** de l'UVSQ, qui va devoir faire face très rapidement à des échéances en matière d'**accessibilité** et de **mise en sécurité de ses bâtiments** (amiante sur Vélizy et sur l'UFR de droit à SQY, risques sur les systèmes de sécurité incendie à Vélizy, Versailles,...), peser dans des choix d'implantation immobilière dans le contexte de la **création de l'Université de Paris Saclay**. Pour cela, les recettes de l'UVSQ doivent s'accroître : parmi les pistes déjà engagées, la mise en place d'une cellule d'appui aux projets européens et internationaux, la création d'une direction du développement économique et la relance de la Fondation UVSQ.

3. Echéances budgétaires en cours et préparation du BP 2014

Dans le cadre de l'approbation de la DBM, nous sommes confrontés à deux sujets.

Le premier réside dans les problèmes de **fin de gestion 2013** (déséquilibre de la DBM et trésorerie de décembre). L'Etat nous a assuré le paiement des personnels et, partant d'une trésorerie UVSQ actuelle de 15M€, **garanti l'avance de 4M€ en décembre 2013** pour faire face aux deux paies de la fin d'année et quelques dépenses incompressibles (PPP, marchés de mise en sécurité), soit un total de 19M€. En contrepartie, sans tenir compte des autres entrées de caisse d'ici à décembre, les tutelles demandent l'**arrêt de tous les paiements** et l'**annulation de tous les autres crédits de fonctionnement et investissement en cours** (à l'exception d'1M€ de dotation aux amortissements). La DBM passerait ainsi d'une prévision de -10M€ à -1M€, ce qui la rendrait techniquement acceptable par les tutelles, mais bloquerait ou reporterait sur 2014 de nombreuses actions indispensables. Nous avons provoqué une **réunion extraordinaire du CA** afin de mettre ces demandes à la discussion, mais nous suspendons toute dépense nouvelle, à titre conservatoire.

Ce qui nous amène au second sujet, celui du **budget primitif 2014 et de l'avenir de l'UVSQ**. Si l'UVSQ a effectivement besoin d'un soutien d'urgence, pour passer la difficulté de caisse de cette année, elle doit surtout se voir accompagnée durablement dans son redressement sur la période 2014-2016. Cela suppose, tout d'abord, que les 4M€ à verser en 2013 soient acquis et non pas remboursables (ou alors, à l'issue du redressement). Pour les années suivantes,

nonobstant les ressources propres à développer, l'appui nécessaire au maintien des niveaux de qualité atteints par l'UVSQ, se chiffre à 3M€ en 2014, 2M€ en 2015 et 1M€ en 2016. Ce soutien pourra prendre la forme de **notifications d'emplois et/ou de subventions exceptionnelles**. **La sous-dotation en emploi de l'UVSQ nous conduit à demander un effort sensible en délégation d'emplois pour 2014. Nous sommes évidemment prêts à permettre un suivi détaillé et partagé avec la tutelle de la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre.**